

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1217 - page 234

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

UNION DES CONTRIBUABLES FRANCILIENS.

Objet : mettre en oeuvre les articles 14 et 15 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen; encourager un esprit d'économie dans les services publics et les dépenses publiques qui doivent être limitées à l'indispensable ; promouvoir des prélèvements obligatoires équitables, transparents et faciles à comprendre; étudier scientifiquement la fiscalité française et les prélèvements obligatoires ainsi que leur évolution; informer et éduquer les citoyens et contribuables d'Ile de France sur le système fiscal et social français ainsi que sur la gestion des deniers publics; défendre, notamment par des actions en justice, les droits et intérêts collectifs ou individuels des citoyens en matière de fiscalité, de dépenses publiques, de réglementation et contre tout forme d'abus de pouvoir; assembler le plus grand nombre de contribuables d'Ile de France afin d'être toujours mieux en mesure de poursuivre les objectifs cités précédemment.

Siège social : Bâtiment sur cour, 56, rue Raynouard, 75016 Paris 16e.

Date de la déclaration : 2 janvier 2014.